



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

allocation aux adultes handicapés

Question écrite n° 63632

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le montant de l'allocation adultes handicapés. En effet, il y a une quinzaine d'années, cette allocation représentait 65 % du SMIC. Aujourd'hui elle ne représente que 50 % du SMIC. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser si elle entend indexer l'AAH sur le SMIC.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63632

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 juillet 2001, page 3918